



Laga Newsflash

Les licenciements collectifs de 2018 en chiffres

Le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale publie, par trimestre, des statistiques relatives aux licenciements collectifs en Belgique. Depuis peu, les chiffres relatifs à l'année 2018 sont connus. Nous résumons ici les faits les plus marquants, avant de nous projeter vers 2019.

Augmentation du nombre d'annonces après la diminution en 2017

87 *intentions* de procéder à un licenciement collectif ont été annoncées en 2018, concernant potentiellement 6.027 travailleurs. Il s'agit d'une nette augmentation par rapport à 2017, qui avait connu « seulement » 62 annonces (3.829 travailleurs).

Les secteurs de la distribution et du transport les plus touchés

Avec 2.974 des 6.027 licenciements annoncés, les secteurs du transport et de la distribution représentent près de 50% du total.

Notez que ces chiffres sont en grande partie influencés par les de grands licenciements collectifs médiatisés, tels que l'annonce de Carrefour en 2018.

La procédure d'information et de consultation se termine dans la plupart des cas dans un délai de 60 à 90 jours

Dans la continuité des années précédentes, la moitié des procédures d'information et de consultation ont été clôturées dans les 60 jours, et 2/3 dans les 90 jours. Même si chaque dossier a ses particularités, on peut donc raisonnablement estimer la durée de la procédure entre deux et trois mois.

La procédure d'information et de consultation permet de sauver 10% des emplois

En 2018, 73 procédures d'information et de consultation menées avec les (représentants des) travailleurs ont abouti à une décision de licenciement collectif. Alors que l'intention initiale concernait 5.602 travailleurs, les licenciements effectivement mis en œuvre s'élèvent au final à 5.088.

Ces cinq dernières années, le pourcentage a, de manière constante, fluctué entre 5 et 15%, ce qui met en évidence le fait qu'en pratique, une *intention* se traduit généralement dans une *décision*.

Et en 2019?

L'avenir nous dira si le ton a été donné par l'annonce de 1.900 licenciements dans le secteur des télécoms.

Il est par contre certain que la "*prépension*" (régime de chômage avec complément d'entreprise ou RCC) pourra de plus en plus difficilement être utilisée comme mesure destinée à atténuer les effets de licenciements collectifs importants. Ainsi, fin 2018, le conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal dans le cadre du Jobs Deal pour limiter, à partir de 2019, l'âge minimum en vue d'accéder au RCC à 59 ans, sans possibilité pour les partenaires sociaux de prévoir des exceptions. Ceci contraste fortement avec les années 2017-2018, où l'âge minimum pouvait être encore réduit à 56 ans dans le cadre de la CCT n° 126.

Compte tenu de la situation actuelle du gouvernement et des négociations en cours pour l'accord interprofessionnel 2019-2020, il faudra encore s'armer de patience pour connaître la manière dont ce volet évoluera.

Des questions en matière de restructuration?

L'équipe Employment, Pensions & Benefits de Laga est à votre disposition pour vous assister dans toutes les étapes d'une restructuration.

L'équipe ci-dessous est à votre entière disposition pour répondre à vos questions ou pour vous fournir davantage d'information à ce sujet.

Julien Hick, Advocaat-vennoot/Avocat associé, Tel: + 32 2 800 70 66, Email: juhick@laga.be

Thomas De Donder, Advocaat/Avocat, Tel: + 32 2 800 70 54; Email: tdedonder@laga.be

Stijn Theunis, Advocaat/Avocat, Tel: + 32 2 2 800 71 33, Email: stheunis@laga.be



Laga
Gateway building
Luchthaven Brussel Nationaal 1J
1930 Zaventem
Belgium

A top legal practice in Belgium, Laga is a full service business law firm, highly recommended by the most authoritative legal guides. Laga comprises approximately 140 qualified lawyers, based in Brussels (Zaventem and Watermael-Boitsfort), Antwerp, Ghent and Kortrijk. Laga offers expert advice in the fields of banking & finance, commercial, corporate/M&A, employment, IT/IP, public/administrative, insolvency and reorganisations, real estate, tax law, tax and legal services for high-net-worth families and individuals (Greenille by Laga), and litigation. Where appropriate to ensure a seamless and comprehensive high-quality service, Laga lawyers work closely with financial, assurance and advisory, tax and consulting specialists, and with select EU and US law firms.

Laga provides thorough and practical solutions tailored to the needs of clients ranging from multinational companies, national large and medium-sized enterprises, financial institutions, and private clients to government bodies.

More information: www.laga.be

© 2019, Laga, Belgium - The content and layout of this communication are the copyright of the law firm Laga or its contributors, and are protected under copyright and other relevant and intellectual property rights laws and regulations. No reproduction in any form or through any medium is allowed without the explicit consent of Laga or its contributors.

[Subscribe](#) | [Unsubscribe](#)